

FICHE 8

Objet du document : Fiche technico-économique des activités de thérapie avec le cheval et d'équitation adaptée dans le cadre d'un centre équestre associatif. Visite de terrain réalisée les 10 et 11 avril 2019

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE OU SE DEROULE L'ACTIVITE

Statut juridique	Association
Différentes activités proposées par la structure	Activités équestres, cours d'équitation, équitation adaptée, thérapie avec le cheval
Activité principale	Ecole d'équitation
Caractéristique générale de l'environnement (urbain, semi-urbain, rural)	Le centre équestre est situé en périphérie d'une ville de 16 000 habitants en région Auvergne-Rhône-Alpes, à 2 km du centre-ville

CARACTERISTIQUES GENERALES DES ACTIVITES EN RELATION AVEC LE HANDICAP

Date de création de l'activité	2004
Activité principale	Thérapie avec le cheval



HISTORIQUE DE L'ACTIVITE DE THERAPIE AVEC LE CHEVAL

Dès la création de la structure en 1996, l'association a été sollicitée par des établissements médico-sociaux souhaitant faire pratiquer l'équitation à leurs publics en situation de handicap. C'est pour répondre à cette demande que l'activité a démarré. Une enseignante du centre équestre est alors mobilisée dans le cadre de ces activités.

A partir de 2004, la monitrice décide de suivre une formation de psychothérapeute biodynamique (4 ans) afin d'impulser une autre forme d'activité avec le cheval en proposant de la « thérapie avec le cheval » dont les contenus et objectifs sont différents de la simple pratique équestre adaptée. Elle est aussi titulaire du BFEFH. Elle a aussi développé une formation « d'équitraticien relationnel » depuis 4 ans

Une monitrice salariée forte d'une expérience importante de l'enseignement équestre auprès du public handicapé



Une double formation au BFEFH et à la psychothérapie biodynamique



Le développement d'une activité de "thérapie avec le cheval"

ASPECTS TECHNIQUES GENERAUX

L'ENVIRONNEMENT ET LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les activités se déroulent dans un centre équestre sur un terrain appartenant à la ville. Les infrastructures y ont été construites au fil des années par l'association, en fonction des besoins liés aux différentes activités équestres proposées. Pour ce qui concerne les activités handicap, un petit manège couvert a été créé exclusivement pour les activités avec les personnes handicapées. A l'intérieur de ce manège a été aménagée une sellerie dans laquelle l'ensemble du matériel dédié à ces activités est stocké (selles, tapis, surfaix, rênes...). Un lève cavalier a été installé à l'entrée du manège. Cela a nécessité 50 000 euros d'investissement, financés par emprunt bancaire. Le centre équestre est labellisé « Equi-Handi ».

Des sanitaires aux normes PMR ont été aménagés ainsi qu'une yourte accessible aux personnes handicapées. Certains chemins sont bétonnés afin de faciliter l'évolution de tous types de public. La majeure partie des activités de thérapie avec le cheval et d'équitation adaptée se déroulent dans le petit manège (pansage, mise à cheval, exercices pédagogiques). Certaines séances ou parties de séances se déroulent en extérieur, sur les chemins de promenade ou dans la petite carrière.



Manège circulaire dédié

LES INTERVENANTS

L'association compte 4 salariés et 2 intervenantes micro-entrepreneures.

Concernant la partie handicap :

1 enseignante salariée et
psychothérapeute dédiée
aux activités de thérapie
avec le cheval.
Elle est titulaire du
BFEEH.



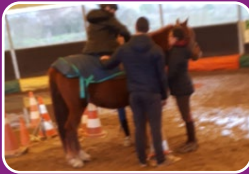
1 enseignante salariée,
est mobilisée sur des
séances d'équitation
adaptée, des séances
de rééducation motrice
encadrées par une
psychomotricienne .
Aide d'une 2ème
salariée en cas
d'accueil de groupe.



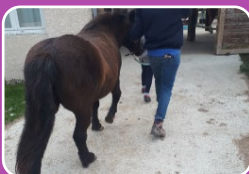
1 enseignante micro-
entrepreneur. Elle
intervient quelques
heures par semaine
pour des cours
d'équitation adaptée

Les éducateurs et soignants des établissements ou services sociaux et médico-sociaux partenaires peuvent être amenés à participer aux activités, essentiellement pour sécuriser la personne.

LA CAVALERIE



Une cavalerie composée de 70 équidés de races, de modèles et de tailles différents afin de répondre à la diversité des profils des publics accueillis.



Les équidés mobilisés avec les personnes handicapées sont choisis sur des critères de caractère afin d'assurer la sécurité des séances. Les jeunes chevaux ne sont pas mobilisés. Aucun apprentissage particulier n'est nécessaire pour les chevaux hormis une désensibilisation au lève-cavalier.



L'ensemble de la cavalerie est au pré. Les séances y démarrent généralement avec un rituel d'approche du cheval : s'approcher, sentir, faire sentir, caresser.... Les usagers utilisent le même équidé à chaque séance, dans la mesure du possible.

LE MATERIEL

L'association utilise différents outils pour faciliter la pratique équestre des publics handicapés
Les intervenants considèrent que le centre équestre a tout le matériel nécessaire :



PRESTATIONS

LES DIFFERENTES PRESTATIONS ET LA CLIENTELE

Des activités de thérapie avec le cheval, d'équitation adaptée, de médiation à visée éducative, de rééducation motrice...

Tous types de difficultés : handicap moteur ou mental ; problématiques sociales, judiciaires ; dépressions, maladies...

De 3 à 75 ans : tous sont accueillis

Des stages possibles pour les groupes avec hébergement dans une yourte aménagée

LE DEROULEMENT DES ACTIVITES

Les intervenantes sont seules en séance le plus souvent. Une enseignante est assistée pour les groupes

Des séances d'une durée comprise entre 45 min et 2h.

Un taux d'encadrement variable selon le type de publics : de 1 pour 4 à 3 pour 1

Chaque séance diffère de la précédente. Il n'y a pas de séance type. Les intervenantes déclarent s'adapter à chaque minute aux usagers et aux imprévus.

Exemple d'une séance de thérapie avec le cheval avec un groupe 3 enfants de 10 à 15 ans

1. Début de séance

- La thérapeute échange individuellement avec chacun des parents (sans l'enfant) : quel est l'état d'esprit de l'enfant? quels événements à signaler depuis la séance précédente?
- Les enfants sont invités à se rendre au pré pour chercher un équidé et l'amener jusqu'au manège (ils connaissent déjà leur cheval)
- Les équidés sont laissés en liberté dans le manège

2. Thérapie

- Les enfants s'assoient autour de la thérapeute et se livrent sur leur mal-être et soucis du quotidien
- Ensuite, elle les laisse s'occuper, librement, de leur cheval, sans consigne particulière
- Puis, elle leur demande de faire marcher et d'arrêter leur cheval
- Avant la fin de la séance, les enfants ont le droit de faire ce qu'ils veulent avec le cheval : l'une d'entre elles décide de le monter et de trotter, un autre préfère continuer à le faire marcher et le brosser.

3. Fin de séance

- Retour au pré
- Debriefing avec les parents

LE PARTENARIAT

Etablissements partenaires	Ancienneté du partenariat	Modalités du partenariat
<ul style="list-style-type: none">• Une dizaine de partenariats avec différents types de structures (MAS, FAM, résidence d'accueil temporaire, PJJ...)	<ul style="list-style-type: none">• Des partenariats solides et éprouvés• Moins de nouveaux partenariats ces dernières années en raison d'une concurrence ressentie.	<ul style="list-style-type: none">• Sollicitations directes des acteurs• Aucun démarchage de la part de l'association par manque de temps• Une convention de partenariat conclue avec chaque partenaire

LA COMMUNICATION

Utilisation d'un site internet (dont un site spécifique pour l'activité de Thérapie avec le cheval)

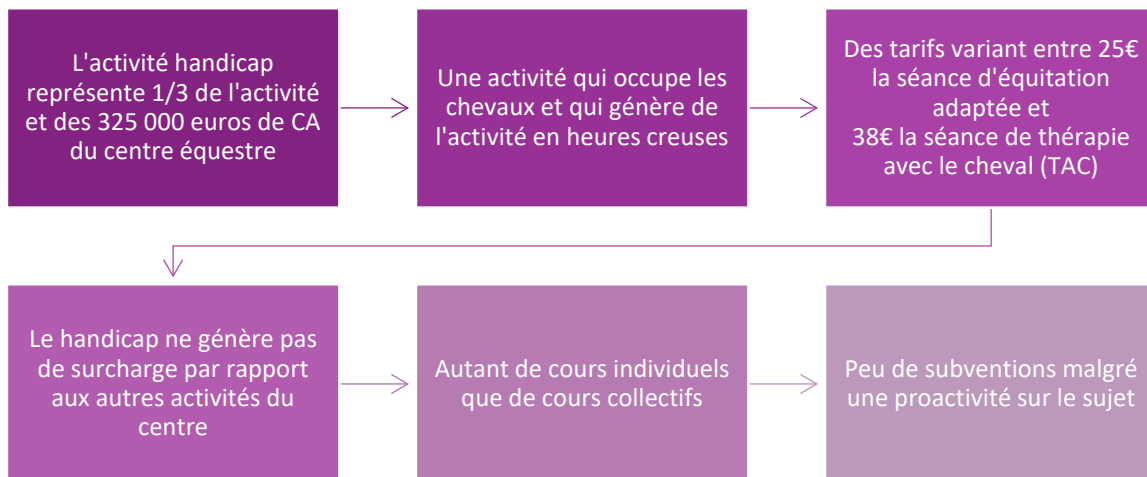
Communication sur les réseaux sociaux

Un bouche-à-oreille qui fonctionne

Pas de démarchage particulier

ASPECTS ECONOMIQUES

POIDS DE L'ACTIVITE D'EQUITATION ADAPTEE ET DE MEDIATION



Selon les dirigeants, si le centre équestre a pu se développer et construire de telles infrastructures, c'est grâce à l'engagement fort de l'équipe et à l'optimisation des dépenses (ex : le responsable de l'association est maréchal ferrant de formation, il estime que ses interventions auprès des chevaux ont fait économiser 200 000 euros au centre équestre depuis sa création).

PERSPECTIVES



Les leviers au développement de l'activité

- Des salariés aux compétences complémentaires facilitant l'accueil de différents types de publics
- Une large cavalerie parfaitement adaptée à des séances avec les personnes handicapées
- Des infrastructures entièrement accessibles
- Un développement facilité par l'engagement fort de l'équipe et les économies réalisées
- Le souhait de développer la formation d'équiproticien relationnel et de la faire reconnaître
- Des emprunts bancaires bientôt remboursés qui vont soulager les finances de l'association

Les freins au développement de l'activité

- Une concurrence ressentie qui fragilise certains partenariats
- Un investissement souhaité de 200 000€ dans la construction d'un grand manège qui ne peut être réalisé compte-tenu de la situation économique de l'association
- Une incertitude sur le maintien du volume d'activité de thérapie avec le cheval en raison de l'évolution de carrière de la responsable de l'activité qui va prendre d'autres responsabilités
- Un statut d'autoentrepreneur perçu comme précaire par les intervenants concernés